

Discours pour la cérémonie de fin de formation des chefs de services pénitentiaires - Promotion Dominique Bernard

Jeudi 20 septembre 2024

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,
Chères familles,
Chère proche de Dominique Bernard,

Aujourd'hui est un jour de fierté, de célébration, mais également de recueillement et de mémoire. Nous nous réunissons pour saluer le parcours remarquable de cette promotion qui s'apprête à prendre ses fonctions de chefs de services pénitentiaires. Mais cette promotion n'est pas tout à fait comme les autres. Elle a choisi de porter un nom chargé de sens et d'émotion : celui de Dominique Bernard.

Dominique Bernard, enseignant dévoué, a été brutalement arraché à la vie dans un acte terroriste d'une violence inouïe. Le 13 octobre 2023 restera gravé dans nos mémoires comme un jour de barbarie et d'injustice, où l'intolérance a frappé l'une de nos valeurs les plus précieuses : l'Éducation, symbole de transmission, de savoir et d'émancipation. Par cet acte ignoble, c'est la liberté, la culture, et l'humanité elle-même qui ont été attaquées.

Permettez-moi, en ce moment solennel, d'exprimer tout notre soutien et nos pensées les plus sincères à la famille de Dominique Bernard, ainsi qu'à Madame Anne Sanchez, proche de Dominique Bernard, qui nous fait l'honneur de sa présence aujourd'hui.

Nous pensons également à toute la communauté pédagogique du ministère de l'éducation nationale, meurtrie par cet assassinat.

Nous savons que rien ne peut effacer la douleur causée par cette perte tragique, mais nous espérons que ce moment de recueillement, ce choix engagé et convaincu de donner à cette promotion le nom de Dominique Bernard, pourra être une modeste contribution à la mémoire de cet homme d'exception, dont l'engagement et les valeurs continueront de résonner en chacun de nous.

Chers lauréats, vous faites aujourd'hui vos premiers pas dans une administration essentielle à la République : l'Administration pénitentiaire. Votre mission au cœur du pacte social repose sur tant sur votre capacité à intégrer autorité et humanité. Vous veillerez, certes, à l'exécution de décisions de la justice, mais aurez également la responsabilité de maintenir le lien avec la société et de favoriser la réinsertion des personnes placées sous main de Justice.

Permettez-moi de revenir sur la genèse de votre formation. Ce cursus de chef de service pénitentiaire que vous venez de suivre est le fruit de 18 mois de travail dense, d'une réflexion approfondie menée par un groupe de travail réunissant des membres issus de nos services déconcentrés. Des chefs d'établissement, des adjoints chefs d'établissement, des chefs de détention, mais aussi des formateurs de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) ont collaboré pour construire une formation à la hauteur de vos futures responsabilités.

L'un des principaux objectifs de cette formation a été de vous préparer à trouver le bon positionnement professionnel dans un poste à responsabilité. Vous devez désormais faire preuve d'analyse, de discernement, et être une force de proposition, tout en restant loyal vis-à-vis de votre direction. La gestion humaine et opérationnelle que vous aurez à conduire dans vos établissements demande rigueur, mais aussi sens de l'équilibre. Vous êtes appelés à prendre des décisions qui, bien que justes à vos yeux, pourraient être perçues comme injustes par vos équipes. Votre rôle sera alors d'expliquer, de convaincre et de faire adhérer. C'est dans cette capacité à manager avec responsabilité et à garder en permanence votre pouvoir de discernement que vous vous distinguerez.

Votre promotion, du fait de la diversité de vos parcours, incarne une pluralité qui caractérise aujourd'hui notre administration : 7 d'entre vous sont issus du concours externe, 3 du concours interne, et une personne est issue de la liste d'aptitude.

Cette promotion est également unique à plus d'un titre. Elle est la première, mais aussi la dernière à effectuer sa formation à l'ENAP, dans un contexte marqué par la fin de votre grade actuel et la mise en place de la réforme du corps de commandement. En qualité de chefs de service pénitentiaire, maintenant appelés "commandants transitoires", vous allez occuper des postes à haute responsabilité. Vous devrez marquer votre action, par un engagement quotidien, et par une exigence constante de prendre des décisions éclairées, fondées sur une juste compréhension des enjeux, même lorsque l'adhésion apparaît complexe.

Chères familles, je vous remercie pour le soutien que vous apportez à ces nouveaux chefs de service. Leur mission sera exigeante, parfois difficile, mais essentielle pour la paix sociale.

À Madame Anne Sanchez, amie de la famille de Dominique Bernard, je vous adresse à nouveau, au nom de tous ici présents, notre reconnaissance et notre respect. Soyez assurée que la mémoire de Dominique ne sera jamais oubliée.

Chers lauréats, soyez fiers de porter ce nom. Soyez dignes de cet héritage, il vous oblige, il nous oblige toutes et tous.

Engagez-vous dans vos nouvelles fonctions avec courage et humilité, en gardant à l'esprit les valeurs de justice, d'humanité et de loyauté.

Je vous remercie.